Corrigé S'entraîner à rédiger une introduction

✍ **Entrainez-vous progressivement à rédiger une introduction : observez, analysez, rédigez.**

THEME 1 : L'équilibre Hommes / Femmes au travail

Problématique : **La femme est-elle vraiment l'égale de l'homme au travail ?**

Partie 1 : Des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans le monde du travail
a) Des écarts de salaire et de carrière
b) Des stéréotypes et des contraintes familiales qui freinent les femmes

Partie 2 : Une action de l'État nécessaire pour lutter contre ces inégalités
a) Un cadre juridique qui interdit les discriminations
b) Des mesures concrètes pour favoriser l'égalité professionnelle

--*-

THEME 2 : Le télétravail dans l'entreprise

Contexte :

Le télétravail s'est fortement développé après la crise sanitaire. En France, près de 20 % des salariés selon l'Insee ont pratiqué le télétravail, contre seulement 3 % avant 2020. Au niveau européen, environ 23 % des employés travaillent désormais à distance au moins une fois par semaine. Les start-ups et les petites entreprises, en particulier, adoptent de plus en plus cette pratique pour répondre aux attentes de leurs salariés et gérer des contraintes telles que les déménagements ou l'augmentation des effectifs. Toutefois, sa mise en place pose des défis importants : réorganisation des méthodes de travail, communication à distance, équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Le télétravail demeure ainsi un enjeu clé pour repenser l'organisation du travail dans les entreprises modernes.

Vous venez d'être recruté(e) au sein de l'entreprise Tri Déchet. Située à Cenon, près de Bordeaux (33), cette start-up est spécialisée dans la création d'applications mobiles pour faciliter le tri des déchets depuis 2016. Le responsable, monsieur LIBERNE, vous a fait part de son intention de déménager ses locaux à une centaine de kilomètres, suite à une augmentation de ses effectifs (passant de 3 à 7 salariés). Ne souhaitant pas déménager, plusieurs salariés ont proposé de travailler en télétravail. M. Liberne, ne connaissant pas ce type d'organisation du travail, vous demande d'effectuer une étude sur celui-ci.

Problématique : **Le télétravail peut-il être un mode de travail bénéfique pour l'organisation d'une entreprise ?**

Partie 1 : Un mode d'organisation avantageux pour l'entreprise.

a) Des économies pour l'entreprise
b) Des salariés plus satisfaits

Partie 2 : Une mise en place qui demande un cadre précis et des adaptations.

a) Un encadrement juridique à respecter
b) Des difficultés d'organisation à anticiper

Accroche :

Le monde du travail connaît une transformation profonde avec l'essor du télétravail, une tendance qui s'est considérablement accélérée suite à la crise sanitaire du Covid-19. En France, la proportion de salariés pratiquant le télétravail est passée de 3% avant 2020 à près de 20% actuellement, reflétant un changement radical dans l'organisation du travail.

Définition des concepts et annonce de la problématique :

Le télétravail se définit comme une forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué hors de ces locaux de façon régulière.

L'organisation de l'entreprise fait référence à la combinaison des facteurs de productions pour rester compétitive.

Dans ce contexte, il est pertinent de se demander si le télétravail peut-il être un mode de travail bénéfique pour l'organisation d'une entreprise ?

Annonce du plan :

Pour répondre à cette question, nous examinerons dans un premier temps les avantages du télétravail pour l'entreprise. Dans un second temps, nous nous pencherons sur l'encadrement de sa mise en place et les adaptations possibles.

corrigé

THEME 3 : L'économie collaborative

Contexte :

L'économie collaborative, ou économie du partage, s'est développée grâce aux plateformes numériques : Airbnb pour l'hébergement, BlaBlaCar pour le covoiturage, ou encore Le Bon Coin pour la vente d'objets d'occasion. En 2022, 138 plateformes ont déclaré à l'administration fiscale française 3,3 millions de vendeurs, un milliard de transactions et 39 milliards d'euros de chiffre d'affaires (DGFiP, 2025). De plus, une enquête menée par PwC révèle que 86 % des consommateurs français sont familiers avec au moins un service d'économie collaborative. En outre, environ 30 % des Français ont déjà participé à une forme d'économie collaborative, que ce soit en louant un bien ou en offrant un service. Cet essor conduit les pouvoirs publics à encadrer ces pratiques (directive européenne DAC7).

Vous venez d'être recruté(e) au sein de l'entreprise "Partage Plus". Située à Lyon (69), cette start-up est spécialisée dans le développement d'une plateforme en ligne facilitant le partage d'objets et de services entre particuliers depuis 2018. La directrice, Madame DURAND, vous a fait part de son intention d'étendre les activités de l'entreprise à l'échelle nationale, suite à une croissance rapide de sa base d'utilisateurs (passant de 10 000 à 100 000 en deux ans). Consciente des défis que pose cette expansion, notamment en termes de régulation et de concurrence avec les entreprises traditionnelles, Mme Durand vous demande d'effectuer une étude approfondie sur les avantages et les inconvénients de l'économie collaborative.

Problématique : **Faut-il promouvoir le développement de l'économie collaborative ?**

Partie 1 : Une économie collaborative en plein essor.
a) De nouvelles pratiques de consommation
b) Des opportunités pour les particuliers et les entreprises

Partie 2 : Un développement qui doit être encadré.
a) Des risques pour les acteurs traditionnels et les utilisateurs
b) Un cadre juridique à renforcer

Accroche :

L'économie collaborative, c'est utiliser Airbnb, BlaBlaCar ou Le Bon Coin pour louer, partager ou vendre entre particuliers. Aujourd'hui, 86 % des consommateurs français connaissent au moins un de ces services (PwC), et environ 30 % d'entre eux y ont déjà participé. En France, ce secteur a connu une croissance fulgurante, atteignant un CA estimé à 39 milliards d'euros en 2022.

Définition des concepts et annonce de la problématique :

L'économie collaborative se définit comme un modèle économique où les particuliers échangent, partagent ou louent des biens et des services, généralement via des plateformes numériques.
Le développement fait référence à la croissance de l'économie collaborative dans la société de plus en plus connectée.
Dans ce contexte, il est intéressant de se demander s'il est judicieux de promouvoir le développement de l'économie collaborative ?

Annonce du plan :

Pour répondre à cette question, nous examinerons dans un premier temps l'essor de l'économie collaborative. Dans un second temps, nous analyserons l'encadrement nécessaire de ce développement.

corrigé